

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 05 mai 2025

Membres en exercice :
9

Date de la convocation: 25/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 6

Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Yannick BOYER,
Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Votants: 6

Pour: 5

Représentés:

Contre: 1

Excusés: Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents: Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI

Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Travaux de requalification de l'école : recours à un emprunt à taux fixe classique à échéances constantes. - DE_2025_025

Le Maire informe le conseil municipal que pour les travaux de requalification de l'école, il est nécessaire de solliciter un prêt amortissable. Le Crédit Agricole a fait la proposition suivante :

- Type de financement : prêt à moyen-long terme
- Montant : 140 000 €
- Durée : 20 ans
- Taux fixe : 4,03 %
- Périodicité des remboursements : trimestrielle
- Échéances constantes avec amortissement progressif du capital
- Frais de dossier : 280 €
- Pas de parts sociales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- DECIDE de contracter un prêt de 140 000 € auprès du Crédit Agricole aux conditions énumérées ci-dessus,
- DECIDE d'affecter le montant de ce prêt au paiement des factures liées à l'objet du prêt,
- MANDATE monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cet emprunt et s'engager à inscrire chaque année au budget la somme nécessaire à son remboursement.

le secrétaire de séance

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP

AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/05/2025 004-210402343-20250505-DE_2025_025-DE

